

Le danger devient important avec la vague de froid

L'hécatombe par asphyxie au gaz s'aggrave

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5258 - Dimanche 27 décembre 2020 - Prix : 10 DA

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 6 décès et 416 nouveaux cas

Page 2

Le choix n'est pas encore fait

Benbouzid : «Le vaccin sera prêt en janvier en Algérie»

Page 2

2020, l'année monothématique

Par Mohamed Habili

2020, dont il reste désormais moins d'une semaine, aura été par excellence l'année d'une seule préoccupation, d'un seul thème, bien qu'elle n'ait pas manqué d'événements étrangers à la crise sanitaire de dimension mondiale qui l'a marquée à peu de chose près du début jusqu'à la fin. Les épidémies n'ont pas manqué dans l'histoire, mais c'est bien la première fois que l'une d'elles se soit emparée de toutes les parties du monde, proches ou lointaines par rapport aux foyers d'activité disséminés à sa surface. L'Antarctique est le dernier continent à être atteint par le Covid-19, ce qui vient juste de se produire, à la différence de l'Arctique qui l'a été depuis quelque temps déjà, et où même des morts ont été rapportés. Au cours d'une année ordinaire, les événements, plus ou moins durables et violents, s'enchaînent le plus souvent sans grand rapport entre eux. En règle générale, en effet, ils ne sont pas des répliques les uns des autres. Mais avec la pandémie en cours, même ce qui a commencé à exister avant elle, a fini par être impacté par elle. Ainsi des guerres dans notre région, au Yémen, en Libye, en Syrie, qui s'en sont ressenties, dans le bon sens d'ailleurs, puisqu'elles sont aujourd'hui à l'arrêt, comme s'il ne convenait pas de les poursuivre à l'ombre d'une maladie semant la mort de part et d'autre de la ligne de démarcation. Pandémie et guerres ne font pas bon ménage, même si la trêve découlant de leur conjonction connaît des violations ici et là.

Suite en page 3

Prix des fruits, légumes et poissons

Une hausse justifiée par «le mauvais temps»...



Ph.E. Soraya/J. A.

Même si les étals des différents marchés sont bien garnis et malgré une stabilité de la demande, les prix des fruits et légumes et des poissons sont trop élevés. Une situation qui énerve les consommateurs qui ne trouvent aucune explication à cette hausse. Page 3

Tizi-Ouzou

Plusieurs routes bloquées par la neige

Page 16

Le ministre s'adressant aux étudiants, enseignants et travailleurs

Lancer l'alerte en cas de non-respect du protocole sanitaire

Page 3

Le choix n'est pas encore fait

Benbouzid : «Le vaccin sera prêt en janvier en Algérie»

■ Sans donner le type de vaccin contre le Covid-19 que l'Algérie va acquérir ni de date fixe, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, indique qu'il sera prêt à temps et dans les plus brefs délais.

Par Louisa Ait Ramdane

Le P' Abderrahmane Benbouzid a déclaré hier que le vaccin contre le Covid-19 sera prêt en janvier, comme promis par le président de la République, lors de sa dernière instruction au Premier ministre, précisant que son département travaillait actuellement en collaboration avec d'autres ministères pour son acquisition.

Dimanche dernier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé depuis l'Allemagne où il est hospitalisé, que l'Algérie allait commencer la campagne de vaccination contre le coronavirus à partir du mois de janvier prochain. Il a donné instruction au Premier ministre, Abdelaziz Djerad, de présider une réunion avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus, en vue d'arrêter la stratégie vaccinale et surtout choisir le type de vaccin.

En effet, la réunion s'est tenue la semaine dernière, mais pour l'instant aucune décision n'a été prise dans ce sens. Les choses semblent bloquées quant au choix du pays qui doit fournir le vaccin. Le choix du vaccin «est une lourde responsabilité», reconnaissait la semaine dernière le

Premier ministre, Abdelaziz Djerad, qui a assuré que l'Algérie «acquerra le vaccin anti-coronavirus présentant des garanties certaines, d'où l'impératif d'éviter toute précipitation ou décision aléatoire». De nombreuses options se présentent à l'Algérie : vaccin russe, américain, anglais ou chinois. Lequel choisira-t-elle ?

En tous cas, Abderrahmane Benbouzid en tant que ministre de la Santé s'est engagé à tout mettre en œuvre pour se procurer ce vaccin, dès sa commercialisation, et ce, peu importe son prix.

Il a précisé que «l'Algérie n'importera aucun vaccin dont l'innocuité et l'efficacité ne sont pas assurées dans le pays producteur». Le ministère a déjà «défini une stratégie nationale relative à l'utilisation du vaccin une fois importé et les catégories de la population devant être vaccinées», a-t-il précisé. De nombreux contacts sont entrepris par l'Algérie avec différents laboratoires internationaux de renom pour l'acquisition d'un vaccin contre le coronavirus. L'Algérie est actuellement en négociation avec six laboratoires de différents pays, dont des chinois et des russes. En attendant la décision de l'Organisation mondiale de la santé, l'Algérie a opté pour la prudence et l'étude de toutes les possibilités pouvant s'offrir, tout en associant les médecins et experts algériens dans le choix du vaccin adéquat, quel que soit son prix. Dans une déclaration faite hier à un site électronique, le docteur Mohamed Bekkat Berkani, membre du Comité scientifique chargé du suivi de l'évolution



Ph/D. R.

de l'épidémie Covid-19, a affirmé : «Franchement, nous n'avons aucune raison de douter de l'efficacité du vaccin russe, ni des vaccins chinois d'ailleurs». Selon lui, «nous ne devons pas tomber dans le piège de la dépréciation que les Occidentaux font de la Russie. C'est une guerre politique et commerciale, comme ils l'ont fait avec la Chine». Il a estimé, par ailleurs, qu'«il faudra que le vaccin soit adapté au système vaccinal national qui

est déjà en place, étant donné de santé de proximité».

L. A. R.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 6 décès et 416 nouveaux cas

L'ALGÉRIE a enregistré 6 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, 5 cas de moins qu'hier (11), portant à 2 722 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une nouvelle baisse, avec 416 cas, soit 18 cas de moins par rapport au bilan d'hier (434), pour atteindre, au total, 97 857 cas confirmés.

R. N.

Présidence de la République Tebboune reçoit un appel téléphonique de son homologue mauritanien

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, un appel téléphonique de son homologue mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El Ghazaouani, qui s'est enquis de son état et lui a exprimé ses vœux de bonne santé, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. «Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu un appel téléphonique de la part de son frère, son excellence Mohamed Ould Cheikh El Ghazaouani, président de la République islamique de Mauritanie, qui s'est enquis de son état et lui a exprimé ses vœux de bonne santé», lit-on dans le communiqué.

A cette occasion, les deux présidents ont échangé sur la situation pandémique dans les deux pays, ajoute la même source.

R. N.

Le danger devient important avec la vague de froid

L'hécatombe par asphyxie au gaz s'aggrave

Avec la vague de froid de ces derniers jours, la crainte de voir resurgir le problème des asphyxies s'installe. Chaque année c'est la même chose. Quand l'hiver arrive, les cas d'intoxication au monoxyde de carbone se multiplient. Ce gaz qui n'a ni couleur, ni odeur, surprend les ménages algériens et décime, parfois, des familles entières. Alors que l'hiver ne fait que commencer, plusieurs incidents ont été signalés. En quelques jours, les services de la Protection civile ont secouru plusieurs personnes. Les raisons de ces accidents sont nombreuses : non-conformité des équipements de chauffage, mauvaise ventilation... Les familles, inconscientes des risques encourus d'un mauvais entretien ne renforcent pas leur vigilance et s'exposent d'autant plus à ce

danger domestique. Selon la Protection civile, cent vingt-six personnes sont décédées par asphyxie au monoxyde de carbone et plus de 2 000 autres ont été secourues d'une mort certaine depuis janvier dernier. «Les statistiques établies jusqu'à ce jour par les services de la Protection civile concernant l'intoxication par ce gaz mortel depuis le début de janvier 2020 révèlent que 126 personnes ont péri et plus de 2 000 ont été secourues d'une mort certaine», précise la même source, ajoutant que ces derniers jours ont connu une recrudescence des cas de décès par ce poison toxique. Les baisses de températures et les conditions climatiques incitent les citoyens à l'utilisation massive des différents dispositifs de chauffage, augmentant ainsi les risques d'as-

phyxie au monoxyde de carbone, note le communiqué, soulignant que ces «tragédies sont souvent dues à des erreurs de prévention en matière de sécurité, l'absence de ventilation, le mauvais montage, un défaut d'entretien, l'utilisation de certains appareils qui ne sont pas destinés au chauffage, vétusté des appareils...». La Protection civile explique que «malgré les campagnes de sensibilisation et d'information et les rappels des mesures de prévention diffusés régulièrement par ses services au profit des citoyens, on déplore encore une fois des victimes attribuées à des intoxications au monoxyde de carbone». Or, de «simples gestes de prévention permettent pourtant d'éviter ces intoxications». Dans ce contexte, la Protection civile rappelle aux citoyens les consignes de sécuri-

té obligatoires à suivre «rigoureusement» permettant de préserver et protéger leurs vies. Il s'agit, entre autres, de penser toujours à ventiler le logement lors de l'utilisation des appareils de chauffage, d'aérer au moins 10 minutes par jour et n'obstruer jamais les entrées et sorties d'air de votre logement, de ne pas se servir de tels appareils dans des pièces dépourvues d'aération, de ne pas utiliser comme moyens de chauffage tabouca ou des appareils de cuisson et d'entretenir et régler régulièrement les appareils par un professionnel. Il est recommandé aussi d'appeler le numéro d'urgence de la Protection civile le 14 et le numéro vert 1021, en précisant l'adresse exacte et la nature en cas d'accident pour une prise en charge rapide et efficace.

Meriem Benchaouia

Prix des fruits, légumes et poissons

Une hausse justifiée par «le mauvais temps»...

Même si les étals des différents marchés sont bien garnis et malgré une stabilité de la demande, les prix des fruits et légumes et des poissons sont trop élevés. Une situation qui énerve les consommateurs qui ne trouvent aucune explication à cette hausse.

Par Thinhinene Khouchi

Les citoyens assistent impuissants, depuis quelques jours, à une hausse injustifiée des prix des légumes et fruits. En effet, la guerre des prix bat son plein, les commerçants ont décidé d'augmenter les coûts. Un tour dans les différents marchés de la capitale suffit pour remarquer cette hausse. Chez la majorité des marchands qui la commercialisent, la pomme de terre est affichée à 60 DA, certains sélectionnent la petite et la proposent à 50 DA. La tomate est vendue à 80 DA chez certains, tandis que d'autres l'exhibent à 100 DA. Les oignons sont à 65 DA, la courgette qui se vendait il y a quelques jours à 80 DA est aujourd'hui à 140 DA. Les carottes ainsi que le chou-fleur sont cédés entre 60 DA et 75 DA. L'ail est à 1 200 DA, le chou ainsi que les aubergines sont proposés à 70 DA. S'agissant des betteraves et des concombres, les commerçants les affichent à pas moins de 80 DA. Pour les haricots verts, les poivrons et la salade verte ils oscillent entre 120 et 150 DA. Même augmentation dans les prix de certains fruits, à l'image de la banane qui est proposée à 220 DA et les oranges à 250 DA. De son côté, la pomme locale est passée en quelques jours de 150 DA le kilo à 230 DA, et celle d'importation à 320 DA. Pour les mandarines, même si c'est un produit de saison, elles sont affichées à 190 DA. Même constat du côté des viandes. En effet, le prix de la viande blanche est passé de 250 DA/kg à 300 DA. La viande ovine locale est proposée à 1 600 DA et la viande bovine à 1 300 DA. Enfin, les produits qui sont intouchables



Ph/E: Soraya/L. A.

depuis quelques semaines sont ceux de la mer. En effet, le prix de la sardine connaît son plus haut niveau. Ce poisson surnommé autre fois «le poisson du pauvre» est proposé à plus de 1 000 DA dans plusieurs wilayas du pays. «C'est du jamais vu ! La sardine à 1000 DA !», nous dira, stupéfait, un père de famille, ajoutant : «C'est le seul poisson qu'on consommait, mais à ce prix là ce n'est plus possible de faire goûter à ma famille les produits maritimes». Pour les autres espèces qui flambent

depuis une longue période dans un marché sous-apprivoisé, les prix observent la même hausse en flèche avec des moyennes décourageantes qui vont de 1 400 à 2 400 DA le kg, alors que les crevettes battent tous les records pour atteindre les 3 000 DA le kg. A cette hausse des prix du poisson et des fruits et légumes, les commerçants avancent plusieurs explications dont les conditions météorologiques défavorables. Ils affirment que cette flambée ne peut s'expliquer que par «les récentes

intempéries qui n'ont pas facilité aux agriculteurs la récolte des produits et le manque de main-d'œuvre». Selon un pêcheur, «la hausse du prix des produits maritimes, notamment celui de la sardine qui a atteint 1 000 DA, est justifié par le mauvais temps. Depuis des semaines nous ne parvenons plus à pêcher suffisamment de sardines. La mer était agitée et les conditions climatiques rendaient difficiles, pour ne pas dire impossibles, toutes les manœuvres de pêche».

T. K.

Le ministre s'adressant aux étudiants, enseignants et travailleurs

Lancer l'alerte en cas de non-respect du protocole sanitaire

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a affirmé, hier, que des mesures ont été prises pour le bon déroulement de l'année universitaire 2020-2021. S'exprimant lors d'un point de presse organisé en marge des travaux de la Conférence nationale des universités, le ministre a rappelé la mise en place d'un protocole qui consiste à ne pas prendre plus de 25 étudiants par bus. Il a appelé, à l'occasion, les représentants des étudiants, des enseignants et des travailleurs d'alerter les autorités concernées lorsqu'il y a un problème concernant le non-respect du protocole sanitaire.

Evoquant la situation sécuritaire

à l'intérieur des campus, le ministre a fait état d'une révision du système global des œuvres universitaires à travers ses quatre aspects, à savoir la bourse, l'hébergement, la restauration et le transport.

Comme il a enjoint aux responsables des structures universitaires de coordonner avec les services locaux et sécuritaires ainsi que ceux de son département pour trouver une solution au problème de sécurité au sein des universités.

Le ministre, qui voulait s'assurer de la réunion des conditions nécessaires à l'occasion de cette année universitaire, qui intervient dans une conjoncture spéciale due à la pandémie de coronavirus, a également insisté sur la

mise en place de toutes les commodités, telles que le chauffage.

M. Benziane a indiqué, par ailleurs, que son département se penche actuellement sur le renouvellement des équipements permettant d'acquérir plus de réseaux et de débits au niveau des établissements universitaires afin d'assurer au mieux l'enseignement à distance.

«Lorsque nous avons constaté que nous étions confrontés au problème de réseau et de débit d'Internet qui freinait l'enseignement à distance, nous nous sommes rapprochés du ministre de la Poste et des Télécommunications pour trouver des solutions adéquates», a-t-il expliqué. Un groupe de travail

regroupant les deux ministères a été mis sur pied pour étudier la question et il a été décidé de «renouveler les équipements et nous essayons de faire le maximum pour accélérer les choses», a-t-il ajouté.

«Il ne faut pas oublier que c'est une nouvelle expérience pour nous», a-t-il souligné, insistant, toutefois, sur le fait que son département, à l'instar des autres institutions, a été pris «au dépourvu» par cette crise sanitaire. Il a par ailleurs expliqué que le problème lié à l'interactivité enseignant-étudiant «est en train d'être réglé, vu que les enseignants sont en train d'acquérir des formations sur des cycles courts». Concernant la suppression de certaines spécialités

LA QUESTION DU JOUR

2020, l'année monothématique

Suite de la page une

Il n'en reste pas moins que la tendance nette au cours de 2020 a été à l'apaisement au plan militaire, et à ce qu'il semble, moins pour préparer la paix que pour éviter de mener deux guerres à la fois : l'une contre l'ennemi visible, et l'autre contre l'ennemi invisible, qui lui attaque sur les deux fronts. Mais pour être largement dominée par la pandémie, la première dans l'histoire à mériter ce nom, l'année qui s'en va n'a pourtant pas manqué d'événements faisant pour ainsi dire diversion. Ainsi de la présidentielle américaine, dont il n'était guère indifférent qu'elle se traduise par la reconduction du président sortant ou par le contraire. En d'autres circonstances que celles de la pandémie, il n'y en aurait eu que pour elle, et cela pendant des mois. Celle du 3 novembre s'est déroulée de bout en bout sous le signe du Covid-19, dans son ombre gigantesque. La question se pose de savoir si tout bien considéré ce n'est pas lui qui en a déterminé l'issue. Joe Biden aurait-il été quand même élu sans son apport imprévisible ? Il est impossible pour le moment de répondre par oui à cette question. Répondre par non plus ne serait pas sans risque d'erreur. Mais enfin c'est le Covid-19 qui a fait qu'une majorité d'électeurs ne se soient pas déplacés aux urnes, qui ont donné l'avantage à Biden. Autre événement, pluriel pour ce qui le concerne, et qui en d'autres temps aurait eu un retentissement bien plus grand que celui auquel il a eu finalement droit : la normalisation avec Israël de quatre pays arabes dans l'espace de trois mois seulement. Cela se serait-il passé, en particulier à ce rythme d'enfer, dans un contexte autre que celui de la pandémie ? Peut-être. Il semble toutefois certain que la pandémie ait créé le climat qu'il faut pour franchir un pas qui sans doute était programmé bien avant. Sûrement ces pays n'attendaient que le bon moment pour concrétiser une décision à laquelle ils s'étaient rangés depuis belle lurette. Ils ont estimé que ce bon moment était arrivé, qu'il leur fallait le saisir, c'est la pandémie. Mais une pandémie qui pourrait bien avoir emporté le président américain sous lequel ce pas a été franchi.

M. H.

dans le système LMD, le ministre de l'Enseignement supérieur a souligné que «l'idée consiste plutôt à adapter des spécialités avec l'environnement économique et social, au vu de l'existence de nouveaux métiers comme celui du numérique».

Aomar Fekrache

2020
L'année d'un nouveau classement au patrimoine culturel de l'humanité

L'ACTUALITÉ du patrimoine culturel algérien aura été marquée, lors de l'année écoulée, par le classement récent, au nom de quatre pays maghrébains, du couscous au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco, mais aussi par l'interruption de toute activité dans les musées et un passage à des activités virtuelles imposé par la pandémie de coronavirus.

Le 16 décembre le couscous et les savoirs, savoir-faire et pratiques liés à sa production a été inscrit à la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco au nom de l'Algérie, de la Tunisie, de la Mauritanie et du Maroc, lors de la 15^e session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Avec ce classement, le nombre d'éléments du patrimoine culturel algérien classés est porté à sept après l'Ahellil du Gourara (2008), la «Chedda» costume nuptial de Tlemcen (2012), l'Imzad (2013) dossier présenté par l'Algérie incluant le Mali et le Niger, le pèlerinage du Rakb de Ouled Sidi Cheikh (2013), la fête de la Sebeïba (2014), un événement annuel célébré à Djanet (sud-est algérien) ainsi que le «Sbuâ du mawlid ennabaoui» (2015).

Cependant, l'activité en lien avec le patrimoine culturel a été suspendue pendant près de six mois avec la fermeture des musées, musées de site et chantiers de fouilles archéologiques et de restauration dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus, ce qui a amené ces établissements à travailler sur Internet en proposant des visites guidées virtuelles. Après la fermeture d'un très grand nombre de musées et musées de site à travers le monde, l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (Ogebc) a proposé au public, à partir du mois de mars, des visites guidées virtuelles quotidiennes de musées et de sites archéologiques algériens sur ses pages des réseaux sociaux.

La célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai) s'est elle aussi déroulée virtuellement avec une multitude de conférences et ateliers de formation pour le personnel du secteur.

Cette urgence de basculer sur la Toile a cependant révélé un retard en matière de contenu numérique dans le domaine du patrimoine, de nombreux établissements muséaux ont réalisé des vidéos amateurs pour parer l'absence de contenu élaboré et prêt à l'emploi.

En novembre dernier, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, avait présenté, lors d'une rencontre du gouvernement, l'avant-projet de loi modifiant la loi relative à la protection du patrimoine culturel.

Racim C.

Secteur frappé de plein fouet par l'épidémie de Covid-19

La reprise des vols intérieurs booste la relance du tourisme national

■ La reprise des vols intérieurs est une aubaine pour les agences de tourisme et de voyages qui pourront reprendre leurs activités, à l'arrêt depuis plus de neuf mois, et contribuer ainsi à la relance du tourisme national frappé de plein fouet par l'épidémie de Covid-19, ont indiqué à l'APS des opérateurs du secteur.

Par Hamid N.

P our le directeur général du tourisme au ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Noureddine Nedri, la reprise des vols intérieurs, le 6 décembre dernier, marque un «nouveau départ» pour le tourisme intérieur, en ce sens où elle «permet aux agences de tourisme et de voyages de reprendre leurs activités en proposant des offres diverses et variées à des prix concurrentiels en prévision des vacances scolaires et de fin d'année».

Le fait que ces vacances coïncident avec la saison touristique saharienne est une chance pour les opérateurs touristiques qui pourront ainsi «relancer leurs activités, même progressivement, après le coup d'arrêt imposé par l'épidémie de nouveau coronavirus et les pertes financières considérables qui en ont découlé», a estimé le responsable, insistant sur l'impératif pour ces opérateurs de respecter le protocole sanitaire afin de préserver la santé des citoyens.

Concernant les pertes subies par les tour-opérateurs en raison de la crise sanitaire, M. Nedri a souligné que la suspension des activités «ne sert pas le développement économique», d'où l'importance, a-t-il dit, de «relancer toutes les activités de développement pour rattraper les pertes financières de manière progressive».

Il a, dans ce cadre, invité les agences de tourisme à tracer des programmes concurrentiels et à élaborer des circuits divers et variés pour attirer les touristes et rattraper les pertes financières, rappelant la rencontre tenue récemment avec les opérateurs du secteur pour discuter des moyens de relancer le tourisme à travers la reprise des activités des agences de voyages par des offres couvrant toutes les régions du pays, surtout le Grand Sud.

Les directions du tourisme de 14 wilayas sahariennes ont été invitées, dans ce cadre, à associer tous les opérateurs dans la promotion du tourisme saharien à travers l'organisation de sorties dans ces régions et la proposition d'offres sur les réseaux sociaux et les différents médias, notamment dans les wilayas de Tamanrasset, Illizi, Béchar, Biskra et Ghardaïa, a indiqué M. Nedri.

Pour sa part, le directeur général de l'Office national algérien du tourisme (Onat), Tahar Arezki, a mis l'accent sur l'importance de l'ouverture des vols intérieurs, qui permettra certainement, a-t-il dit, de relancer l'activité des opérateurs activant dans le tourisme local, à travers l'élaboration de programmes et la présentation d'offres qui répon-



PH.D. R.

dent aux choix des clients, durant la saison du tourisme saharien.

L'Onat propose des «offres diversifiées à des prix concurrentiels» selon les choix et moyens de chaque client, particulièrement dans la wilaya de Béchar, dans les régions de Taghit et de Béni Abbès qui seront dotées d'une nouvelle résidence d'une capacité de 112 lits, ce qui permettra de réaliser des bénéfices et de faire face aux pertes financières enregistrées, précise le responsable.

L'Office propose des circuits touristiques dans les wilayas d'Adrar (Timimoune), Tamanrasset et Illizi (Djanet), Biskra et Ghardaïa, a-t-il fait savoir, précisant que le report des vacances scolaires (28 janvier 2021) n'aura pas d'incidence négative sur l'activité touristique, de nombreuses familles préférant cette période en particulier pour passer leurs vacances dans les régions sahariennes en quête de confort et de tranquillité. D'ailleurs, la demande sur ces destinations touristiques est actuellement supérieure à l'offre, a-t-il indiqué.

Air Algérie s'engage à présenter des offres concurrentielles, en proposant des remises de 50 % sur les prix des billets au profit des touristes à destination du Grand Sud, a fait savoir le DG de l'Onat.

Assurant, par ailleurs, que le recouvrement des pertes financières allait prendre du temps, M. Arezki a insisté sur l'importance de diversifier les offres et d'organiser des sorties durant les week-

ends, en attendant la reprise des vols internationaux.

Ouverture de l'espace aérien : une décision judicieuse, mais insuffisante

De son côté, le secrétaire général de la Fédération nationale des associations des agences de tourisme et de voyages (Fnat), Raouf Nouma, a estimé que la réouverture des lignes domestiques, quand bien même partielle, demeurerait certes une «bonne» décision, mais qui «intervient en retard, en ce sens qu'elle ne contribuera pas suffisamment à la relance de l'activité touristique locale, du fait des pertes financières occasionnées obligeant nombre d'agences à déposer le bilan et libérer les compétences parmi les travailleurs».

Et de poursuivre que «plusieurs agences se retrouvent actuellement incapables de reprendre leurs activités et offrir des prestations diversifiées, même après la reprise du trafic aérien, du fait des répercussions du coronavirus sur l'activité économique».

M. Nouma souligne également qu'il est encore trop tôt d'évoquer la promotion de l'investissement touristique en termes de diversification des circuits, car la plupart des agences qui ont repris du service à 50 % manquent de moyens financiers nécessaires et s'adonnent actuellement à l'exploitation du produit touristique disponible».

Pis encore, le report des vacances de fin d'année se répercutera «négativement» sur l'activité touristique, en ce sens qu'il n'est plus possible d'attirer les touristes habitués à prendre leurs congés en cette période de l'année».

Abondant dans le même sens, M^{me} Nacira Moumen, gérante d'une agence de tourisme et de voyages, a pour sa part confirmé que l'activité des agences «a débuté seulement à 50 %, car la plupart des prestataires manquent de moyens matériels nécessaires pour satisfaire les demandes de la clientèle».

«La hausse des tarifs des dessertes notamment vers le Sud a induit une offre pauvre en termes de destinations jusqu'à présent», a-t-elle déploré, invitant les autorités concernées à «prêter assistance à ces agences pour leur permettre d'amorcer une véritable relance et, partant, contribuer à offrir des destinations touristiques locales d'excellence».

Suspendues depuis plus de 8 mois, les lignes domestiques du trafic aérien pour le transport des voyageurs avaient repris du service le 6 décembre passé dans le strict respect du protocole sanitaire.

Le porte-parole officiel d'Air Algérie, Amine Andaloussi, avait rappelé que la reprise des vols domestiques concernerait la totalité des dessertes de/vers les wilayas du Sud et, dans une première étape, 50 % des vols desservant celles du nord du pays.

M. H.

L'année 2020 à Guelma

La production de la tomate industrielle bonifiée

■ La campagne 2019-2020 de plantation de la tomate fraîche destinée à la transformation industrielle qui a coïncidé avec l'éruption de la pandémie de Covid-19, n'a pas essuyé de revers dans la wilaya de Guelma grâce aux efforts conjugués et à l'indiscrutable détermination des agriculteurs qui ont bonifié la production comparativement aux années précédentes.

Ph.D. R.



Par Salem K.

Tous les acteurs impliqués dans la production de la tomate industrielle à Guelma, agriculteurs, administrateurs, transporteurs et transformateurs, s'accordent à dire que la production de ce produit alimentaire n'aurait pas été concrétisée en 2020 sans la pugnacité des agriculteurs, estimant que leur «combat a permis de garantir la sécurité alimentaire», au même titre que celui mené sur un autre front par les blouses blanches pour sauver la vie des malades contaminés par le Covid-19. La production réalisée par la filière tomate industrielle durant la saison agricole 2019-2020 s'élève à plus de 3,520 millions de quintaux avec un rendement estimé à 865 quintaux par hectare, selon les chiffres de la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Guelma. La production enregistrée cette année, en dépit de la crise sanitaire que traverse le pays, a connu une hausse significative par rapport à la saison 2018-2019, à l'issue de laquelle un total de 3,36 millions de qx a été enregistré, et celle de 2018-2017, couronnée par une production de plus de 2 millions de quintaux. Malgré les conditions sanitaires non favorables ayant jalonné toutes les phases de la culture de la tomate, de la

plantation jusqu'à la récolte, la dernière campagne de la filière a enregistré une amélioration dans la production, mais aussi dans les superficies cultivées qui ont atteint 4 068 ha cette année, contre 3 375 ha la saison précédente.

Des efforts «exceptionnels» pour défier le virus

A la DSA on estime que les efforts «exceptionnels» consentis par tous les acteurs de la filière de la tomate industrielle ont permis de réaliser des chiffres importants au niveau de la transformation. Les quantités transférées cette saison aux usines ont atteint 2,390 millions de quintaux, contre 1,7 million qx lors de la saison précédente. Les chiffres attestent que la dernière production est la meilleure enregistrée depuis 2015, devançant ainsi la quantité de tomates transformées durant la saison 2015-2016, estimée à l'époque à 2,57 millions de quintaux. Le président de la Chambre d'agriculture de la wilaya de Guelma, Amar Lahdidi, considère que la production réalisée durant l'exercice 2019-2020 comme étant «exceptionnelle», que ce soit en termes de quantité totale produite ou en termes de qualité et de rendement variant, a-t-il dit, «entre 800

quintaux à l'hectare et 1 200 quintaux à l'hectare, en fonction des agriculteurs». Des résultats qui renforcent, a souligné M. Lahdidi, la position de la wilaya de Guelma en sa qualité de pôle agricole par excellence sur les plans régional et national, s'agissant de cette filière agricole stratégique. Le président de la Chambre d'agriculture de la wilaya de Guelma a relevé, par ailleurs, que la production obtenue est le «fruit des efforts concertés de tous les acteurs de la filière, en particulier les agriculteurs portés par l'amour de la terre et la patrie, et qui ont été soutenus par diverses instances et services administratifs, à commencer par le soutien financier à la plantation et des facilitations accordées par les pouvoirs publics pour surmonter les obstacles rencontrés durant la pandémie de Covid-19». Evoquant, par ailleurs, les directives du ministère de l'Agriculture et du Développement rural et des autorités de la wilaya de Guelma, la même source a rappelé que «les agriculteurs ont été autorisés à poursuivre leurs activités durant la période de confinement à domicile pour lutter contre la propagation de l'épidémie, justifiant cela en montrant notamment la carte de fellah». Cette décision a été corrélée au maintien des activités des commerces dédiées

aux équipements agricoles, ajoutés le président de la Chambre locale d'agriculture, assurant que les propriétaires d'unités de transformation ont accordé, de leur côté, des avances aux agriculteurs pour l'acquisition des plants et le paiement des salaires des travailleurs, en les soustrayant à l'issue de la récolte. Producteur permanent de tomate fraîche destinée à la transformation industrielle, Abdelkrim est revenu, pour sa part, sur «l'atmosphère curieuse qui avait caractérisé la campagne de plantation durant la période comprise entre les mois de mars et mai derniers», confiant que «cette période a coïncidé avec la première vague de la pandémie de Covid-19 qui avait suscité de sérieuses craintes chez les agriculteurs, les investisseurs et au sein des services relevant du secteur de l'Agriculture». «Dès le départ, les fellahs étaient résolus à braver l'épidémie et ne pas baisser les bras face au coronavirus, et la première bataille menée par les producteurs à l'époque contre cet ennemi invisible, a été d'obtenir des autorisations pour poursuivre leurs activités et accéder aux champs pendant la durée du confinement à domicile décidé par les hautes autorités du pays pour lutter contre la propagation du Covid-19», a-t-il renchéri. Cet agriculteur a rappelé, à cet effet, «l'engagement des professionnels de la filière de la tomate qui avaient réclamé également l'exemption des commerces d'équipements agricoles des mesures de fermeture prévues à l'époque», considérant que «les plus grands obstacles rencontrés au début étaient de trouver des personnes acceptant de travailler dans les champs sans craindre de contracter le virus». Pour Fouad, transporteur de tomates vers les unités de transformation, «la période la plus éprouvante de la dernière saison agricole, remplie de défis, a été sans conteste celle de la récolte qui s'est déroulée sous une chaleur intense». «Ma plus grande appréhension était une contamination par le coronavirus dans les longues files d'attente de plusieurs jours devant les usines de transforma-

tion et ce, en raison de la proximité avec les autres propriétaires de camions et de tracteurs venant de plusieurs wilayas».

Selon Rabah Benteboula, président du Conseil interprofessionnel de la filière de la tomate industrielle de Guelma, la saison agricole 2020 était «particulière», marquée par une profonde détermination des agriculteurs de ne pas céder face à la pandémie de Covid-19, indiquant que tous les agriculteurs de la wilaya ont poursuivi leurs activités à travers toutes les communes, avec la même cadence et parfois même davantage. A cet égard, de nombreux professionnels du secteur estiment que les producteurs de tomate industrielle ont donné, durant la saison agricole 2019-2020, une «véritable leçon sur l'amour de la terre et de la patrie», susceptible de constituer une source d'inspiration pour de nombreux autres secteurs.

S. K.

Céréales

La Chine prévoit une production de plus de 6,5 milliards de quintaux en 2021

Le ministère chinois de l'Agriculture et des Affaires rurales a indiqué que la production céréalière totale dans le pays, prévue pour l'année prochaine, restera supérieure à 6,5 milliards de quintaux au cours de l'année 2021.

La Chine va également maintenir sa superficie semée au-dessus de 116,67 millions d'hectares en 2021, a déclaré un haut responsable du ministère chinois de l'Agriculture et des Affaires rurales, Chen Youquan, cité par l'agence Chine Nouvelle.

«Garantir une production céréalière saine est une priorité politique majeure pour la Chine», a indiqué M. Chen, ajoutant que des efforts devraient être faits pour optimiser la structure de plantation et augmenter l'approvisionnement en produits agricoles en situation de pénurie pour assurer la sécurité alimentaire. Malgré la perturbation de la pandémie de Covid-19, la Chine a connu sa 17^e année de récolte exceptionnelle consécutive en 2020, avec une production céréalière atteignant près de 6,7 milliards de quintaux, soit une augmentation de 0,9 % en base annuelle, selon les données du ministère. Il s'agit également de la sixième année consécutive que la production céréalière totale du géant asiatique dépasse les 6,5 milliards de quintaux.

R. E.

Malgré le Covid-19

Le commerce entre Shanghai et l'Asean reste fort

Le commerce entre Shanghai et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) est resté solide malgré l'impact de la pandémie de Covid-19, selon les données des douanes de Shanghai.

Shanghai a importé des marchandises d'une valeur de plus de 339,3 milliards de yuans (environ 51,9 milliards de dollars) depuis l'Asean au cours des onze premiers mois de cette année, en hausse de 6,1 %

par rapport à la même période l'année dernière. Parallèlement, des produits d'une valeur de 433,37 milliards de yuans ont été exportés de Shanghai vers l'Asean, en baisse de 4,1 % sur un an, en partie à cause de l'impact de la pandémie, d'après les douanes de Shanghai. Les circuits intégrés étaient la plus grande catégorie de produits que Shanghai a importés de l'Asean pendant les onze premiers mois, pour une valeur totale d'importations de 85,64 mil-

liards de yuans. Ce montant représente une croissance de 20,5 % par rapport à la même période l'année dernière et compte pour 25,2 % de la valeur totale des importations en provenance de l'Asean durant cette période. Le Vietnam s'est avéré le plus important partenaire commercial de Shanghai dans la région de janvier à novembre, représentant 27,4 % du commerce total.

Nabila T.

En dépit de la situation sanitaire liée au Covid-19 à Oran

Une année d'acquis culturels remarquables

■ La scène culturelle de la ville d'Oran a été caractérisée, en 2020, par de nombreux acquis ayant donné une bouffée d'oxygène aux chercheurs, architectes et archéologues ainsi qu'à ceux qui s'intéressent au patrimoine matériel. En dépit de la conjoncture sanitaire particulière imposée par la pandémie de Covid-19, cette ville a démontré que rien ne l'empêche de mettre en valeur la culture nationale et le patrimoine ancestral.

Par Abia Selles

Malgré la fermeture des établissements culturels depuis le début de la pandémie de Covid-19 en Algérie, la ville d'Oran a connu une année pleine de nouveautés dans ce secteur. En effet, le début de l'année 2020 a été marqué par la réouverture de la salle des pièces archéologiques du musée national «Ahmed-Zabana» en janvier, coïncidant avec la manifestation de la célébration de Yennayer, la nouvelle année amazighe. Cette salle est restée close durant 15 années en raison de travaux de réaménagement.

L'autre événement culturel majeur qui a ravi les chercheurs, les architectes et les archéologues ainsi que ceux qui s'intéressent au patrimoine matériel d'Oran et les habitants de la région de Bethioua, reste l'annonce de la réalisation des premières fouilles au site «Portus Magnus», vestiges d'une ville

Fermeture des établissements culturels
L'internet à la rescousse du monde de la culture

LES ACTIVITÉS culturelles en Algérie ayant été suspendues en 2020 dans le sillage des mesures de confinement décidées pour endiguer la propagation de l'épidémie de nouveau coronavirus (Covid-19), Internet s'est imposé au monde de la culture dans notre pays comme un espace d'expression alternatif permettant de maintenir une vie culturelle virtuelle.

Le 11 mars 2020, le ministère de la Culture et des Arts a décidé d'annuler toutes les activités et manifestations au niveau de ses structures à travers l'ensemble du territoire national, suite aux mesures strictes prises par les pouvoirs publics, dans le cadre du confinement partiel et total, pour faire face à l'épidémie de Covid-19.

Plusieurs événements culturels et festivals nationaux et internationaux ont ainsi dû être annulés : les festivals nationaux et internationaux de théâtre, le Salon international du livre d'Alger, le Festival international du cinéma d'Alger et le Festival culturel international de musique symphonique d'Alger, pour ne citer qu'eux.

M. K.

romaine. Ce projet sera pris en charge par des chercheurs nationaux qui travailleront sur ce site classé patrimoine national en 1968 et qui n'a jamais fait l'objet de fouilles.

L'année 2020 a été également marquée par l'annonce du classement du théâtre régional «Abdelkader-Alloula» sur la liste du patrimoine national matériel, ainsi que la restauration des statues érigées au-dessus du bâtiment, construit au début du 20^e siècle et ouvert en 1907 sous le nom de «l'Opéra d'Oran».

Par ailleurs, l'investissement privé dans le domaine culturel a été une étape importante dans la scène théâtrale oranaise avec la réalisation, par un investisseur privé versé dans le secteur de l'hôtellerie, d'un théâtre privé portant le nom de «La Fourmi», qui proposera, dès l'amélioration de la situation sanitaire, une palette d'activités dont des projections de cinéma, des représentations théâtrales, des rencontres avec les écrivains et autres.

Malgré la suspension des activités culturelles en raison des mesures de prévention contre la propagation du virus corona, le glamour de la culture n'a pas cessé pour autant. Il a, au contraire, brillé sur le plan virtuel.

Des instances culturelles et des associations ont assuré sur le Net la continuité de l'activité culturelle à Oran. Dans ce cadre, le musée d'Oran «Ahmed-Zabana» a ouvert ses portes virtuellement au public, à travers l'exposition de ses collections et l'organisation de visites de ses



différentes salles. Il a également organisé des expositions d'arts plastiques virtuelles avec la participation d'artistes.

Pour sa part, le théâtre régional d'Oran «Abdelkader-Alloula», à travers sa chaîne YouTube, a programmé des représentations d'anciens dramaturges, à l'instar d'Abdelkader Alloula et Boualem Hadjouti, afin de les faire connaître à la nouvelle généra-

tion.

De leur côté, les associations culturelles «El-Amel» et «Wahiou el-mouthaqafine» ainsi que la troupe «Coulisses» et le Syndicat de l'artiste dramatique et cinématographique d'Oran, et bien d'autres, ont participé à l'enrichissement de la scène culturelle, à travers l'organisation d'expositions sur le patrimoine, des représentations théâtrales et des

concours culturels et littéraires virtuels.

L'association culturelle des arts modernes «Akam» a choisi la voie de la solidarité en fournissant des aides financières à de nombreux artistes nécessiteux, touchés durant cette pandémie, qui n'a pas été, pour eux, une circonstance passagère.

A. S.

Le Digital Gate Film Festival du mois de décembre Record de participation internationale

La neuvième édition de décembre du Festival international du court-métrage Digital Gateway a connu une participation forte de films, puisque le nombre de participants à la neuvième session du festival a atteint 56 films de 17 pays, avec une bonne participation des films algériens, qui a atteint les 9 films, ajoutant à cela la participation de 3 pays enregistrés pour la première fois. Il s'agit du Brésil, du Nigeria et de la Jordanie, qui ont pris part avec à un nombre assez conséquents en films. Des films d'Algérie, de France, d'Iran, d'Inde, de Tunisie, d'Égypte, d'Espagne, de Grande-Bretagne, d'Oman, du Maroc, d'Irak, du Brésil, de Suède, de Jordanie, de Syrie ont participé à la session de décembre. Le Nigeria, l'Irak et la Finlande, et la participation

égyptienne a été forte et distincte par la qualité des films proposés, qui ont atteint le nombre de 7. Le Digital Gate Film Festival a réussi cet événement hypothétique, créé en mars dernier et lancé en avril, lorsqu'il a présenté aux amoureux du septième art une série de films de différents pays et a attiré un grand nombre de followers au sein de la page Facebook, de la chaîne YouTube et du groupe. Le comité de sélection international a sélectionné les films qui seront en compétition. Le comité sera présidé par M^{me} Fatima Al Zahra Al-Ajami d'Algérie et ses membres M. Mohammed bin Salman Al-Kindi du Sultanat d'Oman, M. Habib Bawy Sajid d'Iran, M. Tariq Shaker d'Irak, M^{me} Salma Al-Nour du Soudan, M. Alaa Nasr d'Égypte et M^{me} Jehan Ismail de Tunisie, M. Mohamed Megahed du Maroc

et M. Thomas Grand de France. Les membres du jury international permanent dirigé par le D^r Aboushaib Al-Masoudi du Maroc, M. Marwan Trabelsi de Tunisie et M. Nouredine Barabah d'Algérie, dévoileront l'identité des films gagnants le 1^{er} novembre. Le réalisateur et fondateur du festival, M. Dalil Belkhouder, a révélé que Miss Alexandra Karam était installée au poste de membre permanent du comité permanent de sélection et de la sélection internationale. Elle est aussi ambassadrice permanente du festival au Liban. Elle est directrice de théâtre et comédienne. Il a ajouté que l'un des objectifs du Festival international de la passerelle numérique pour le court métrage est également de créer des liens solides entre les peuples de la région et de

construire des ponts de communication entre les différentes cultures en utilisant le langage de l'image et du cinéma dans le cadre d'une diplomatie culturelle active et vigoureuse qui seule peut promouvoir les énormes capacités disponibles en Algérie, comme d'autres pays. Il s'agit, enfin, de mettre en avant la créativité intellectuelle et le patrimoine culturel riche et varié.

C. M.

Agend'Art

Maison de la culture
Ahmed-Redha-Houhou
de Biskra

Jusqu'au 28 décembre :
Exposition de l'artiste-peintre
Housseem Laala.



Niger

Difficile lutte contre le jihadisme

■ Le Niger, qui élit son président aujourd'hui, lutte depuis des années contre des groupes jihadistes sahéliens dans le sud-ouest et les islamistes de Boko Haram dans le sud-est, sans parvenir à les vaincre, malgré la coopération régionale et l'aide militaire occidentale.

Par Mourad M.

«C'est Sisyphe», note une source sécuritaire française, à propos de cette lutte sans fin contre des ennemis insaisissables, dont les attaques incessantes ont fait des centaines de morts depuis 2010, et fait fuir de leurs foyers des centaines de milliers de personnes (300 000 réfugiés et déplacés dans l'est, près du Nigeria, 160 000 dans l'ouest, près du Mali et du Burkina).

Quelque 260 écoles sont fermées dans les zones d'insécurité

L'économie en pâtit avec une activité rendue difficile dans certaines zones, alors que la Défense absorbe 17 % du budget de l'Etat. Et l'armée veut encore doubler ses effectifs.

«Rien ne peut être réalisé sans sécurité», justifie le Président nigérien Mahamadou Issoufou, sur le départ après deux mandats, et dont le pays accueille des bases militaires française et américaine.

Deux nouvelles attaques meurtrières ont été perpétrées en décembre, avant l'élection présidentielle : 34 personnes ont été tuées par Boko Haram dans le village de Toumour, près du Nigeria, tandis que dans l'ouest, l'armée a perdu sept hommes dans une embuscade.

Après les désastres de 2019 (plus de 250 morts) et début 2020, avec les attaques du groupe Etat islamique contre les camps militaires d'Inates (71 morts), Chinégodar (89 morts) et Sanam (14 morts), le ministre de la Défense et le chef d'état-major ont été remplacés, et l'armée a changé de stratégie.

«Nous avons tiré les leçons de nos déboires. A un moment,



PH: > D. R.



Commentaire

Programme

Par Fouzia Mahmoudi

Depuis plusieurs mois un nouveau nom, et un nouveau visage, a investi l'univers médiatique français, celui du général Pierre de Villiers, ex-chef d'état-major des armées qui avait démissionné de ses fonctions quelques mois après l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron en juillet 2019, avec lequel les frictions s'étaient multipliées. Revenu sur le devant de la scène à l'occasion de la sortie de son dernier livre, le général plaît de plus en plus aux électeurs de droite qui voient en lui le parfait candidat pour la présidentielle de 2022. Ce dernier affirme ne pas être intéressé par la fonction suprême mais apparaît souvent ces jours-ci dans les médias pour donner son point de vue sur différents sujets de société. Dans une longue interview au «Parisien», l'ancien chef d'état-major français revient sur la crise sanitaire et l'émoi autour des «violences policières». «Six crises se superposent : sanitaire, sécuritaire, économique, financière, géostratégique et évidemment politique», alerte le général de Villiers dans cet entretien. Pour l'ancien chef d'état-major des armées, face à un «climat actuel au mieux morose, au pire éruptif, en tout cas très instable», les Français ont besoin d'autorité et d'une stratégie claire «qui amènent la confiance», «carburant de l'autorité». Alors que la situation était «très dégradée» avant le début de la pandémie, le confinement est comme «un couvercle sur la marmite». Les changements successifs de stratégie, les incohérences au sein même du gouvernement, les ordres contradictoires expliquent pour le général «cette crise d'autorité». L'issue ne sera pas immédiate malgré des efforts, «on va mettre trois, quatre, cinq générations à restaurer l'équilibre entre fermeté et humanité. [...] La tâche est gigantesque». Le général de Villiers se dit «totalement choqué par les violences policières de ces derniers jours». «La violence entraîne la violence, explique-t-il, les forces de l'ordre sont à cran, victimes de violences jamais vues depuis Mai 68». «Il est temps de faire halte-au-feu, de poser son sac et de réfléchir». Face à ce climat, l'ancien chef des armées françaises est «inquiet» et craint «une guerre civile». En s'appuyant sur son expérience de militaire, il dresse le portrait d'une France affaiblie, potentiellement au bord d'une explosion sociale, économique et politique : «Cela peut basculer lentement, ou très rapidement s'il y a une étincelle comme en 1789 ou en 1914». Il appelle le gouvernement à «donner un ordre d'idée du temps, avec les points essentiels à résoudre» qui sont «la réhumanisation de la société, la cohésion nationale et le travail». Le général croit au «génie propre de la France» mais elle doit «sortir de cette dépression collective en rassemblant les bonnes volontés et les talents et en réconciliant les Français, avant qu'il ne soit trop tard». Ainsi, malgré ses protestations, Pierre de Villiers déroule durant son interview un programme approximatif des points essentiels qu'il pourrait mettre en avant lors d'une éventuelle campagne électorale, surtout qu'à droite aucun candidat n'arrive à se détacher et à faire naître l'adhésion des électeurs.

F. M.

c'était des attaques d'envergure quand nous avions des postes de reconnaissance statiques à la frontière (du Mali). Nous avons démobilisé ces camps. Aujourd'hui nos forces ont des positions dynamiques très mobiles», explique Mohamed Bazoum, candidat du parti au pouvoir à la présidentielle, donné favori du scrutin.

«Par rapport au Burkina ou au Mali, il y a une armée qui tient la route au Niger et la collaboration avec Barkhane (la force française antijihadiste au Sahel) est vraiment devenue efficace depuis le sommet de Pau (entre la France et les cinq pays du G5 Sahel en janvier 2020)», estime une source occidentale.

Pour M. Bazoum, ancien ministre de l'Intérieur, le Niger doit aussi recruter plus de policiers et de gendarmes, plutôt que d'investir massivement dans des équipements militaires.

«C'est une guerre asymétrique. Les grands convois militaires, les armements, c'est

comme vouloir tuer une mouche avec un marteau», estime-t-il.

«Nous allons renforcer les forces de sécurité intérieures pour lutter contre ces terroristes. Souvent c'est un groupe sur une ou deux motos qui rançonnent la population sous prétexte de la zakat (impôt ou aumône islamique obligatoire) sur le bétail, plutôt qu'une menace de grande envergure», poursuit M. Bazoum.

Autre axe de travail, intégrer dans la Garde nationale des jeunes des régions touchées par le jihadisme. 500 jeunes de la région de Diffa ont été recrutés et formés pendant 9 mois et vont être déployés dans l'Est dans les jours qui viennent. 500 autres jeunes de la région de Tillabéri suivront un parcours similaire dans les prochains mois.

L'objectif est qu'ils apportent des renseignements aux militaires, mais aussi que les populations ne soient pas hostiles aux troupes, souvent perçues comme des forces étrangères.

Mohamed Bazoum souligne

qu'il est contre la création de milices ou de groupes d'autodéfense comme au Burkina ou au Mali, mais assure que l'intégration des jeunes «fera la différence». Il espère que ce sera «LA» solution pour contrer les jihadistes.

«Mon pari à moi, c'est qu'au dernier trimestre 2021, je ramène toutes les populations déplacées (par les violences jihadistes) dans leurs villages et que nous en terminions avec cette situation qui dure depuis sept ans», promet-il sur la situation dans l'Est, avec la frontière avec le Nigeria.

Mais il estime que la solution définitive au problème jihadiste ne peut venir que du Mali et du Nigeria, d'où sont originaires les groupes. Solution qui de l'avis de tous ne peut pas être que militaire : il faut un développement économique avec du travail pour les jeunes pour éviter que ceux-ci soient attirés par le jihadisme.

M. M.

Défilé de la fête de la République en Inde

150 soldats testés positifs au Covid-19

Environ 150 membres de l'armée indienne, qui se sont rendus dans la capitale New Delhi pour participer au défilé de la fête de la République du pays le mois prochain, ont été testés positifs au nouveau coronavirus, rapportent hier des médias hindous.

Les soldats ont été mis en quarantaine à Delhi. «Les soldats arrivés pour participer à divers défilés ont été testés avant d'être mis dans une bulle de sécurité. Certains d'entre eux ont été testés positifs. Ils sont presque tous asymptomatiques», selon les mêmes sources. «Ils font partie des quelques milliers

de soldats qui ont été testés».

Les autorités ont mis en place des protocoles stricts pour mener le défilé en toute sécurité. Chaque année, des milliers de soldats se rendent dans la capitale pour participer à la fête de la République et aux défilés de la fête de l'armée. Le 26 janvier est célébré comme le jour de la République en Inde, car il marque l'adoption de la constitution dans le pays.

Le défilé principal se déroule à New Delhi, où les forces armées indiennes font la démonstration de leurs compétences et de leur puissance militaire. Chaque année, New Delhi invite un dignitaire étranger (un

chef d'Etat ou de gouvernement) pour assister au défilé en tant qu'invité d'honneur.

Cette année, l'invitation a été adressée au Premier ministre britannique, Boris Johnson. Les autorités sont prêtes à organiser le défilé malgré la pandémie de Covid-19 en cours.

Hier matin, le ministère de la Santé a déclaré que le nombre de cas confirmés dans le pays avait atteint 10 169 118, et que le nombre de morts était passé à 147 343.

L'Inde est en proie à la pandémie de Covid-19 qui affecte le monde entier, alors qu'il est actuellement le deuxième pays le plus touché.

Libye

L'ONU salue l'accord d'échange de prisonniers

■ La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a salué, hier, l'échange de prisonniers entre les parties rivales, se félicitant dans un tweet de ce «succès remarquable».



Par Hocine G.

Cet échange s'est déroulé «sous la supervision de la Commission militaire conjointe (5+5), et grâce aux bons offices des cheikhs et des

ainés des tribus», a-t-elle dit, en saisissant cette occasion pour exhorter les deux parties à accélérer la mise en œuvre complète de l'accord global de cessez-le-feu signé le 23 octobre à Genève.

Les troupes commandées par

le maréchal Khalifa Haftar et le gouvernement basé à Tripoli soutenu par l'ONU se sont engagés dans un conflit armé meurtrier de plus d'un an dans et autour de la capitale libyenne, lequel a pris fin début juin lorsque le gouvernement soute-

nu par l'ONU a annoncé sa prise de contrôle de toute la Libye occidentale après le retrait des troupes de Haftar.

Le 23 octobre, les délégations libyennes aux pourparlers de la Commission militaire mixte 5+5 à Genève ont signé un accord de cessez-le-feu permanent parrainé par les Nations unies.

En novembre, cette commission militaire mixte a convenu des conditions de mise en œuvre du cessez-le-feu, dont le retour des forces dans leurs bases et le retrait des forces étrangères des lignes de front.

Les délégations ont également convenu d'échanger tous les prisonniers, d'enlever les mines en coopération avec les équipes de l'ONU et le Service général de renseignement, et de lutter contre les discours de haine.

H. G.

Tunisie

Chute des exportations de fruits de 32 %

Les exportations des fruits ont chuté de 40 %, en volume, à 29,304 mille tonnes, et de 32 % en valeur, à 74,8 milliards de dinars tunisiens, depuis le début de l'année jusqu'au 22 décembre courant, selon des statistiques publiées par le Groupement tunisien Interprofessionnel des Fruits (GIFRUIT). Les principaux clients de la Tunisie sont la Libye (17,6 mille tonnes de fruits), l'Italie (6,2 mille tonnes) et la France (1,7 mille tonnes), a rappelé la même source.

Pour ce qui est des principaux fruits exportés par la Tunisie, il s'agit, notamment, de la grenade (7,5 mille tonnes), de la pêche (6,6 mille tonnes), de la pastèque (6 mille tonnes), de l'abricot (2 mille tonnes), de la prune (1,6 mille tonnes) et du raisin (1,4 mille tonnes).

Les agents de justice observent un jour de colère

Les agents de justice ont organisé vendredi un rassemblement au Palais de justice, à Tunis, dans le cadre d'un jour de colère pour annoncer la poursuite de la grève jusqu'à la reprise des négociations et la satisfaction de leurs revendications.

Le rassemblement a été convoqué par la Fédération générale des agents de la justice, des domaines de l'Etat et des biens fonciers relevant de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT).

Dans une déclaration, vendredi à l'agence TAP, le président du Syndicat national des agents et cadres de la justice, Hattab Ben Othman, a indiqué que la participation à cette action vient exprimer le refus de «la politique de deux poids, deux mesures» adoptée par l'autorité de tutelle à leur égard et rappeler le rôle des agents de justice dans les tribunaux. «La grève menée par les agents de justice et leur sit-in ouvert seront poursuivis avec encore plus de détermination», a-t-il soutenu, ajoutant que «passer un accord avec les structures judiciaires des magistrats sans se pencher sur les revendications des agents de la justice ne mènera aucunement à un retour à la normale du service judiciaire». Ben Othman a expliqué que les négociations avec le gouvernement sont interrompues depuis l'annonce, le 24 novembre, d'un sit-in ouvert. Parmi leurs revendications, a-t-il rappelé, l'activation de l'article 2 de la loi relative à la Fonction publique, l'augmentation des indemnités de

procédures et de permanence en les généralisant à tous les agents et cadres de la justice, l'octroi d'une indemnité sur les charges judiciaires et la régularisation du processus professionnel de tous les agents. Selon le président du syndicat, une réunion avec le président du Parlement est prévue ce vendredi, pour exprimer leur indignation quant «aux violations continues de la Constitution» et pour lui demander d'intervenir en exhortant le gouvernement à relancer les négociations et présenter des propositions sérieuses pour une sortie de crise.

Hafedh Bouguerra, président de la Fédération générale des agents de la justice, des domaines de l'Etat et des biens fonciers relevant de l'UGTT, a appelé l'autorité de tutelle, dans une déclaration de presse, à l'ouverture d'un dialogue sur l'ensemble de ces revendications, précisant que les représentants des agents de justice n'ont jamais été convoqués depuis le début de la grève. La fédération avait annoncé la formation d'un comité de défense du secteur de la Justice, composé d'un groupe d'avocats afin de faire face «à la politique d'intimidation du ministère de la Justice et au déni des revendications des agents de la justice». Moncef G.

Covid-19

2 329 nouveaux cas confirmés et 40 décès en 24 heures au Maroc

Un total de 2 329 nouveaux cas d'infection au coronavirus a été enregistré au cours des dernières 24 heures au Maroc, a annoncé, vendredi, le ministère de la Santé.

Le nouveau bilan porte à 428 193 le nombre total des contaminations, depuis le premier cas signalé en mars dernier, a précisé le ministère dans son bulletin quotidien sur la situation de Covid-19.

Le nombre total de décès est passé à 7 170, avec 40 nouveaux cas recensés en 24 heures, soit un taux de létalité de 1,7 %.

Le nombre des cas exclus s'élève à 3 941 378, après 12 788 nouvelles analyses négatives, alors que les cas actifs ont atteint le nombre de 29 103. S'agissant des cas

sévères ou critiques, ils sont au nombre de 1 224, dont 107 placés sous intubation. Le taux d'occupation des lits de réanimation Covid-19 s'élève à 39,4 %.

Tunisie : 61 décès supplémentaires et 1 826 nouvelles contaminations

La Tunisie a enregistré 61 décès supplémentaires du nouveau coronavirus (Covid-19) et 1 826 nouvelles contaminations par le virus, a annoncé, hier, le ministère tunisien de la Santé.

Dans un communiqué, le ministère a annoncé avoir enregistré «61 nouveaux décès, portant à 4 385 le nombre de per-

sonnes mortes du Covid-19 à la date du 24 décembre». Selon la même source, 1 826 nouvelles contaminations ont été recensées à la même date sur un total de 6 145 analyses effectuées. Il s'agit du bilan quotidien le plus élevé depuis l'apparition du virus en Tunisie en mars dernier. Le nombre des personnes rétablies s'est élevé, à la même date, à 98 426 sur un total de 128 578 cas porteurs du virus, ajoute le ministère.

Et 6 485 patients infectés par le coronavirus sont actuellement pris en charge dans des établissements sanitaires des secteurs privé et public, dont 311 en soins intensifs et 103 placés sous respiration artificielle, selon le ministère de la Santé.

K. N.

Maroc

Le journaliste Omar Radi entendu par le juge d'instruction

LE JOURNALISTE marocain et militant des droits humains Omar Radi, en détention préventive depuis fin juillet, a été interrogé jeudi par un juge d'instruction à Casablanca, sa première audition pour une affaire d'espionnage.

Il a comparu devant un juge d'instruction de la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca (ouest) dans le cadre de l'enquête sur l'affaire d'espionnage, selon son avocat Miloud Kandil.

«Il a réaffirmé devant le juge d'instruction qu'il est innocent et que ses relations étrangères pointées par l'accusation sont purement professionnelles (et liées à son travail journalistique)», a déclaré M. Kandil.

L'enquête pour «espionnage» a été ouverte fin juin après la publication d'un rapport de l'ONG de défense des droits humains Amnesty International révélant que le téléphone du journaliste avait été espionné par les autorités via un logiciel espion.

Arrêté et emprisonné pour «financements étrangers» et «atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat», le journaliste de 34 ans se dit la cible d'une «vengeance» du pouvoir, provoquée par la publication de ce rapport.

Le jour de son arrestation, le procureur a annoncé que Radi faisait également face à des accusations de viol. Radi fait désormais partie de plusieurs journalistes indépendants que les autorités marocaines a accusés d'atteinte à la pudeur.

L'ONG Amnesty International a dénoncé la campagne de dénigrement orchestrée par le gouvernement marocain contre son bureau à Rabat après les révélations sur l'utilisation d'un logiciel israélien pour espionner le journaliste militant Omar Radi. M. Radi, emprisonné en 2019 pour un tweet dénonçant la condamnation de militants du Hirak du Rif, a effectué le 10 décembre une grève de la faim de 24 heures, aux côtés de Souleimane Raissouni, un autre journaliste emprisonné depuis fin mai et soupçonné d'agression sexuelle, pour «protester contre leur maintien en détention préventive sans jugement», selon un communiqué commun diffusé par leurs soutiens.

Le président de l'Association marocaine des droits de l'Homme (AMDH), Aziz Ghali, a affirmé que la situation des droits de l'Homme au Maroc «empire d'année en année, avec un recul des acquis réalisés, y compris des droits politiques et civils».

Intervenant lors d'une visioconférence sur les droits de l'Homme, M. Ghali a affirmé que «les dossiers de Omar Radi et de Souleimane Raissouni témoignent de l'état actuel de la presse au Maroc», précisant que les deux journalistes «sont poursuivis pour leurs opinions».

H. N.



EN U17

Double confrontation en amical face au Sénégal les 27 et 29 décembre

L'ÉQUIPE nationale de football des moins de 17 ans (U17) affrontera son homologue sénégalaise en amical à deux reprises, les 27 et 29 décembre au stade du 5-Juillet, en vue du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) de la catégorie, prévu à Alger du 15 au 25 janvier 2021, a annoncé vendredi la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

«La délégation sénégalaise est attendue aujourd'hui (avant-hier, ndlr) à la mi-journée et devra s'entraîner demain samedi (hier, ndlr) sur le terrain annexe du stade du 5-Juillet», précise la même source. Ces deux rencontres s'inscrivent dans le cadre de la préparation en vue du tournoi de l'UNAF, qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 de la catégorie,

dont la phase finale se jouera en mars au Maroc. «Cette double confrontation devra permettre aux jeunes duo Mohamed Lacet - Mourad Slatni de se frotter à une belle équipe sénégalaise qui lui permettra de mieux préparer le tournoi qualificatif à la CAN 2021 avec la participation des sélections de la Tunisie et de la Libye», souligne la FAF. Les cadets algériens ont entamé lundi un stage préparatoire au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en présence de 31 joueurs dont 16 évoluent dans des championnats étrangers. Pour son premier test amical, la sélection des U17 s'est imposée mercredi face à l'Académie de la FAF (2-1), en match disputé sur le nouveau terrain du Centre de Sidi Moussa.

FAF

Plusieurs sujets au menu de la réunion du Bureau fédéral mardi

PLUSIEURS sujets seront débattus lors de la prochaine réunion mensuelle du Bureau fédéral, prévue le 29 décembre à partir de 10h00, au siège de la Fédération algérienne de football à Dely Brahim (Alger). Selon un communiqué de l'instance, publié ce vendredi sur son site officiel, «l'adoption du procès-verbal de la session du 19 novembre 2020 sera le premier sujet à être abordé pendant cette réunion et sera suivi de la lecture des rapports des différentes Ligues».

Parmi ces rapports, ceux de la Ligue de football professionnel (LFP), de la Ligue nationale de football amateur (LNFA), de la Ligue inter régions de football

(LIRF), de la Ligue de football féminin (LFF) et le rapport du Département de Futsal. Par la suite, les membres du BF s'intéresseront à la Direction technique nationale (DTN), avant d'éplucher d'autres rapports importants, notamment ceux des commissions des finances, d'arbitrage, de résolution des litiges, de la Coupe d'Algérie et ceux de la commission médicale.

«Les rapports des commissions du football féminin, de coordination avec les Ligues, ainsi que celles de Futsal et de Beach-soccer seront également débattus au cours de cette réunion», suivant le programme énuméré dans le communiqué.

CS Sfax

Firas Chawat incertain contre le MC Alger

L'ATTAQUANT du CS Sfax, Firas Chawat, pourrait déclarer forfait pour le match face au MC Alger lundi soir au stade 5-Juillet d'Alger, à l'occasion de la première manche du second tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique de football, rapporte la presse locale vendredi. Blessé lors du clacico disputé samedi dernier contre le Club Africain, le détonateur du CS

Sfax n'a toujours pas repris les entraînements et pourrait donc manquer à l'appel. Le MCA s'est qualifié pour le 2^e tour préliminaire aux dépens des Béninois des Buffles du Borgou (aller : 1-1, retour : 5-1), tandis que les Tunisiens ont écarté le FC Mlangede de Zanzibar (aller : 5-0, retour : 3-1). La seconde manche est fixée aux 5-6 janvier 2021.

Ligue I (6^e journée)

Derby des mal classés à Bologhine, l'ESS pour reprendre le fauteuil

■ La sixième journée de la Ligue I s'annonce palpitante avec des rencontres au sommet qui capteront l'attention des férus de la balle ronde nationale.



L'USMA souhaite se reprendre

Par Mahfoud M.

ce fait à fond pour arriver à cet objectif.

Ainsi, le choc de la journée opposera au stade de Bologhine, à Alger, l'USM Alger et son voisin le NA Hussein-Dey, sachant que les deux formations traversent une étape très pénible. Les Rouge et Noir qui sont à l'avant-dernière place du classement général, après une série de contre-performances à domicile et à l'extérieur de leurs bases, sont au pied du mur et appelés à se ressaisir pour sortir du tunnel dans lequel ils se trouvent. Après la dissipation des nuages, suite au règlement du cas du directeur sportif Antar Yahia dont la confiance a été renouvelée sous conditions, la formation usmiste souhaite effectuer un nouveau départ en enregistrant sa première victoire de la saison. Toutefois, ce ne sera pas une sinécure pour l'équipe, sachant que l'adversaire, à savoir le Nasria, est aussi à la recherche de son premier succès et se donnera, de

Pour sa part, l'Entente de Sétif qui est sur une belle lancée après son bon départ, souhaite reprendre son fauteuil de leader avec la réception du Paradou AC, qui a pris ses premiers trois points face au CABBA, lors de la précédente journée. Les gars de la capitale des Hauts-Plateaux savent ce qui les attend et sont prêts à tout donner pour prendre la victoire et détrôner la JS Saoura qui a pris provisoirement les commandes en son absence, vu que la LFP a reporté le match face au NAHD en raison de sa participation en compétition africaine. Le derby de l'Est, qui opposera l'AS Ain M'illa au CA Bordj Bou Arréridj, devrait revenir aux locaux qui sont sur une belle lancée et restent intraitables à domicile. La JS Kabylie qui a repris des couleurs après son succès à l'extérieur face à l'ASO, souhaite confirmer lors de ce match qui l'opposera à l'US Biskra. Le

derby de l'Ouest qui aura lieu au stade Zabana d'Oran entre les Hamraoua et le RC Relizane devrait revenir aux locaux, même si les Lions de la Mena, drivés par Cherif El Ouzani, souhaitent enregistrer un succès pour rester sur la même dynamique. Pour ce qui est des autres matchs, ils devraient logiquement revenir aux formations locales, sauf surprise. A noter que deux matchs seront reportés, à savoir JSS-MCA et CRB-CSC en raison des la participation des Mouloudéens et Belouizdadis aux compétitions africaines.

M. M.

Le programme :

USB-JSK	(4h30)
NCM-OM	(15h)
WAT-JSMS	(15h)
MCO-RCR	(15h)
USMA-NAHD	(15h)
ASO-USMBA	(15h)
ESS-PAC	(15h)
ASAM-CABBA	(15h)
JSS-MCA	(reporté)
CRB-CSC	(reporté)

Tournoi de l'UNAF (U20)

Chafik : «La préparation était insuffisante pour prétendre se qualifier pour la CAN-2021»

LE DIRECTEUR technique national (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF), Ameer Chafik, a admis vendredi que l'équipe nationale des moins de 20 ans (U20) n'avait pas bénéficié d'une préparation «suffisante» pour prétendre se qualifier à la CAN-2021 en Mauritanie, quatre jours après son élimination du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) à Tunis. «Il faut le reconnaître, nous n'avons pas eu une préparation suffisante pour prétendre se qualifier à la

CAN-2021. Nous n'avons joué aucun match amical contre une sélection nationale en raison de la fermeture de l'espace aérien, causé par la pandémie de coronavirus (Covid-19). Ce genre de rendez-vous nécessite une longue préparation dans le temps et plusieurs tests amicaux, ce qui n'a pas été le cas pour nous malheureusement», a indiqué le DTN sur les ondes de la Radio nationale. Les juniors algériens ont quitté le tournoi précocement, en terminant à la

dernière place au classement avec un seul point seulement. Les coéquipiers d'Aymer Rahmani ont entamé la compétition en faisant match nul face à la Tunisie (1-1), avant de s'incliner à deux reprises : face au Maroc et à la Libye, sur le même score (1-0). «La responsabilité de cet échec n'incombe pas seulement à la DTN ou à la FAF, le manque de formation au sein des clubs est l'une des raisons principales de cette élimination», a-t-il ajouté. Appelé à se prononcer

sur l'avenir du sélectionneur national Saber Bensmaïn, Ameer Chafik a confirmé qu'aucune décision n'a été prise, soulignant qu'une «évaluation profonde sera effectuée pour connaître les raisons de cet échec, avant de prendre éventuellement les décisions qui s'imposent», a-t-il conclu.

Le tournoi se déroule sous forme d'un mini-championnat, au bout duquel les deux premiers seront qualifiés pour la phase finale de la CAN-2021 de la caté-

gorie en Mauritanie (14 février - 4 mars), qui verra la participation de 12 équipes. Outre le pays organisateur, dix pays ont déjà validé leur billet pour le rendez-vous continental.

Il s'agit de la Gambie, de l'Ouganda, de la Tanzanie, du Mozambique, de la Namibie, du Ghana, du Burkina Faso, de la Centrafrique, du Cameroun, et du Maroc. Le dernier billet qualificatif se jouera aujourd'hui entre la Libye (2^e, 4 pts) et la Tunisie (3^e, 2 pts).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Logements AADL

Reprise des rendez-vous de réception des souscripteurs pour le suivi des dossiers

L'AGENCE nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) a annoncé la reprise des rendez-vous de réception des souscripteurs pour le suivi de leurs dossiers, après un arrêt dû à la contamination de fonctionnaires au Covid-19. «L'AADL informe ses souscripteurs ainsi que les locataires des logements AADL de la reprise des rendez-vous de réception pour le suivi de leurs dossiers», a indiqué l'agence dans un communiqué publié sur son compte Facebook. A cet effet, l'AADL invite les intéressés à télécharger l'application sur leurs téléphones portables via le lien : «<http://mo.aadl.com.dz/RDVAAD>» et à suivre les étapes de l'opération relative aux rendez-vous. «Cette opération a été interrompue, suite à la contamination de fonctionnaires et d'employés de l'Agence au Covid-19», explique

l'AADL. «La reprise progressive de ses employés après leur rétablissement du nouveau coronavirus a permis de relancer l'opération qui s'effectue conformément aux mesures préventives visant à enrayer sa propagation», ajoute l'agence. L'AADL, qui appelle à la vigilance, insiste sur le respect des gestes barrières pour réduire la propagation du nouveau coronavirus. L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) avait annoncé jeudi dernier le lancement d'une nouvelle opération de remise des clés au profit des souscripteurs (AADL2) affectés à des sites au niveau de Sidi Abdallah (ouest d'Alger), Bouinan (Blida) et Chaïba (nord-est de la wilaya de Tipasa). Les souscripteurs peuvent télécharger les ordres de versement via le site électronique de l'agence. K. L.

Huiles alimentaires

Rezig examine la régulation des prix avec les opérateurs économiques

LE MINISTRE du Commerce, Kamel Rezig, a examiné, lors d'une réunion avec les opérateurs économiques de la filière de production des huiles alimentaires (huile de table), les mécanismes de régulation de cette matière sur le marché local, notamment de ses prix. «Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a présidé, jeudi dernier, une réunion avec les opérateurs de la filière de production des huiles alimentaires pour exami-

ner les mécanismes de régulation de cette matière au niveau du marché local en termes de qualité, de disponibilité, de contrôle et des prix», a indiqué un communiqué du ministère publié sur sa page Facebook. «La rencontre a permis également d'évoquer certaines propositions et préoccupations soulevées par les acteurs de cette filière», a précisé la même source.

O. B.

Tiaret

Un mort et six blessés dans un accident de la circulation

UNE PERSONNE est morte et six autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dans la commune de Zemala Emir Abdelkader (Tiaret), a-t-on appris, hier, des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit vendredi au lieu-dit «Guemada», dans la commune de Zemala Emir Abdelkader, suite à une collision entre deux véhicules.

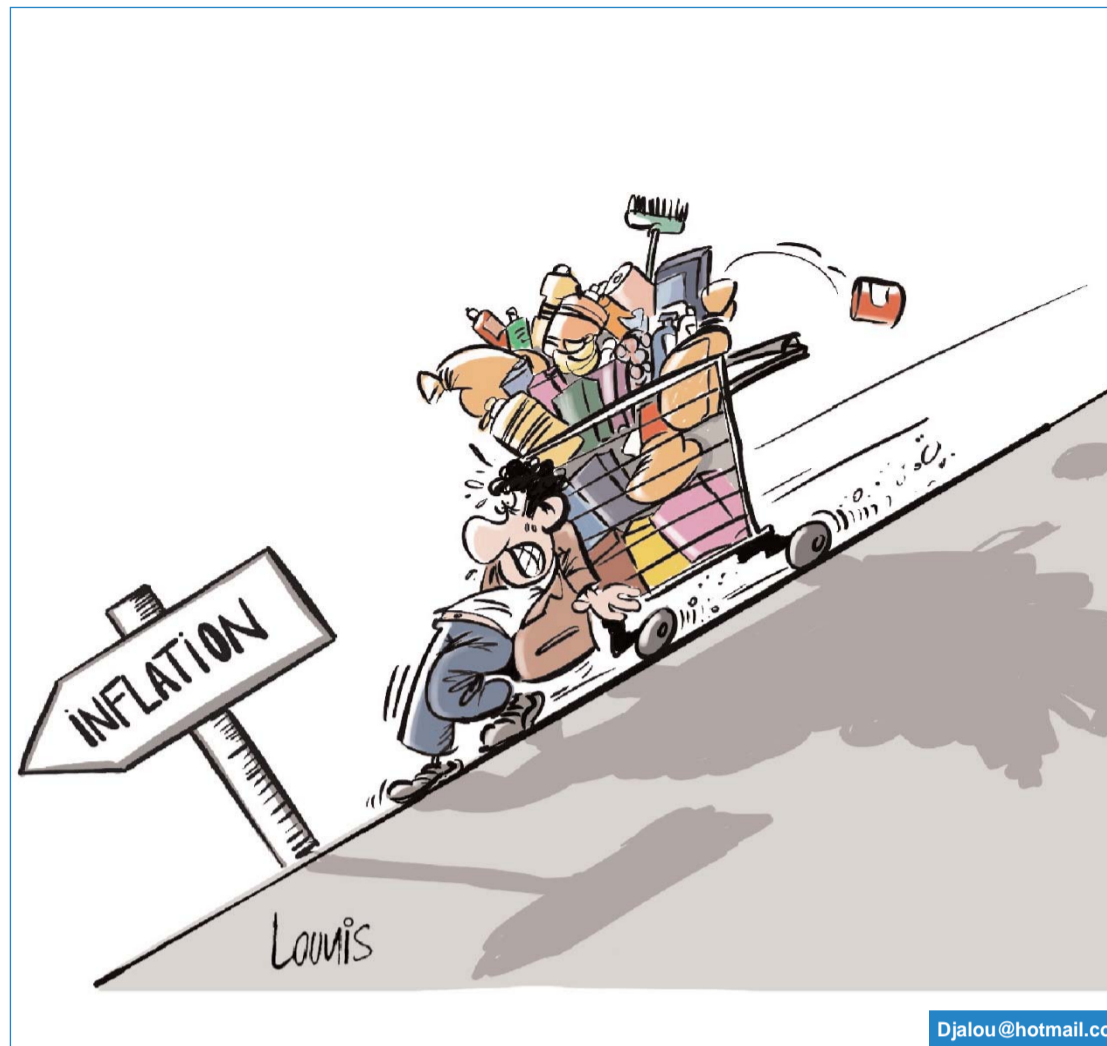
H. N.

Demandeurs d'emploi

Sonatrach dément les informations sur la suppression de la résidence

LA SOCIÉTÉ nationale des hydrocarbures, Sonatrach, a démenti, hier dans un communiqué, les informations relayées par des quotidiens nationaux sur la suppression de la condition liée à la résidence pour l'inscription des demandeurs d'emploi aux agences de l'emploi, indiquant qu'une telle décision ne relevait pas de ses prérogatives. «La Sonatrach dément catégoriquement les informations relayées par certains journaux quotidiens, parus le 26 décembre 2020, faisant état de la suppression par la société

nationale des hydrocarbures de la condition liée à la résidence pour l'inscription des demandeurs d'emploi aux agences de l'emploi», précise la même source. Pour Sonatrach, «cette information est totalement erronée et infondée» et les articles en question sont «fallacieux», du moment que le groupe n'intervient nullement dans les inscriptions des demandeurs d'emploi, puisque cette opération s'effectue au niveau des agences locales de l'emploi sur l'ensemble du territoire national. Y. N.



Djalou@hotmail.com

Tizi-Ouzou

Plusieurs routes bloquées par la neige

■ Plusieurs routes traversant les zones de montagne dont la hauteur dépasse les 800 mètres étaient bloquées, voire fermées à la circulation automobile suite à l'accumulation de neige.

Par Hamid M.

Jusqu'à mi-journée d'hier, selon un état des routes établi par les services des travaux publics de la wilaya, pas moins de 5 axes routiers ont été fermés au trafic routier en raison de la neige. Il s'agit de la RN15 reliant les communes d'Abi Youssef et Iferhounen au niveau du col de Tirourda, où l'épaisseur de la neige dépasse

les 10 cm, la RN 30 B à hauteur de Tala Guiléf (Boghni), les CW 09 et 253 à hauteur du col de Chellata (reliant Tizi Ouzou à Béjaïa) et le CW 251 à hauteur du col de Chréa, dans la commune de Bouzeguène. Dès l'annonce de la perturbation climatique marquée par des pluies et des chutes de neige sur les hauteurs dépassant les 800 mètres d'altitude, les services de la DTP

ont mobilisé leurs moyens matériels et humains pour les opérations de déneigement. Plus de 260 employés et 23 engins, entre chasse-neige et tracteurs dotés d'équipements de déneigement, ont été mobilisés par les services de la DTP aux côtés des moyens dont disposent les municipalités des hautes montagnes.

H. M.

Blida/Région montagneuse de Dhaya

Deux randonneurs retrouvés et un autre porté disparu

LES ÉQUIPES de la Protection civile de la wilaya de Blida ont retrouvé deux randonneurs qui se sont égarés vendredi dans l'après-midi dans la région montagneuse de Dhaya, au sud-ouest de Blida, alors que les recherches se poursuivaient toujours pour localiser un troisième, a indiqué, hier, le chargé de l'information à la direction de ce corps constitué. «L'unité de la Protection civile relevant de la daïra de Mouzaïa a reçu, vendre-

di en fin d'après-midi, un signalement des services de la Gendarmerie nationale, faisant état de trois randonneurs égarés qui étaient sortis en excursion au lac de Dhaya, au sud-ouest de Blida», précise le lieutenant Adel Zeghimi. Les équipes d'intervention relevant de la même unité sont sorties immédiatement à leur recherche, avant d'atteindre les reliefs de Dhaya et d'entrer en contact par téléphone avec un des deux égarés qui ont été

retrouvés par les habitants d'un village avoisinant. Un troisième randonneur, parti en quête d'une issue, demeure, cependant, introuvable, a-t-il expliqué. La brume et les chutes de neige ont rendu plus difficiles les recherches par les éléments de la Protection civile au nombre de six, soutenus par les services de la Gendarmerie nationale dans l'espoir de retrouver le troisième randonneur âgé de 35 ans.

Ali T.

Secteurs pétrolier, gazier et minier

La 2^e Conférence mondiale sur le genre se tiendra en mars

LA SECONDE Conférence mondiale sur le genre dans les secteurs du pétrole, du gaz et des mines aura lieu du 3 au 4 mars 2021 (Online) afin de parvenir à une égalité dans un monde en évolution, a indiqué la Banque mondiale sur son site web. La BM a relevé que le principal objectif consiste à permettre aux gouvernements, aux universités, à l'industrie et à la société civile de partager et de renforcer leurs

connaissances en vue de mesures susceptibles de promouvoir l'égalité entre les genres dans les secteurs pétrolier, gazier et minier. La conférence va examiner les progrès réalisés par diverses parties prenantes depuis 2018 pour minimiser les écarts entre les genres (sexes féminin et masculin) dans les secteurs du pétrole, du gaz et des mines, et identifier les questions des droits des femmes les plus urgentes

dans les secteurs du pétrole, du gaz et des mines, a souligné la même source. Proposer des moyens de collaborer davantage pour améliorer l'égalité entre les genres dans les industries extractives, de promouvoir un partage équitable et inclusif des bénéfices et d'atténuer les préjudices dont souffrent les femmes et les filles dans les communautés minières, figurent aussi parmi les objectifs de cette conférence. O. N.